

**REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE**  
**MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 28 septembre deux mil vingt. Par suite d'une convocation en date du 21/09/2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le vingt-huit septembre deux mil vingt, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	9
Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0
<b>Délibération n°</b>	
<b>2020.09.32</b>	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, DEGRYSE Michel, FEIG Laura, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique

Absents excusés : HAUTIER Sandra, MARLOT Fanny

Pouvoir : Non

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Michel DEGRYSE est désigné pour remplir cette fonction.

### **CONTRAT D'ENTRETIEN MICRO STATION SALLE POLYVALENTE**

Madame le maire expose la situation :

L'entreprise Chotin a mis en place la station Eloy Water lors des travaux de mise en conformité de la salle polyvalente, en janvier 2016.

L'entreprise Assain'Eau a effectué une visite à titre gracieux en date du 16 juin 2020

De ce fait, il est nécessaire de souscrire un contrat d'entretien pour cette micro-station.

Après débat,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de souscrire au contrat sérénité proposé par la société Assain'Eau.

Extrait conforme au registre des délibérations  
Fait à Baslieux-les-Fismes, le 28 septembre 2020  
Le Maire, Lucie POLLET

